

La prise en charge des patients AJA en Paca et Corse

Dans le cadre de l'[Instruction AJA et cancer](#) (INCa, DGOS), du [Plan cancer 2014-2019](#) et des [Critères d'agrément pour la pratique du traitement des cancers des enfants et adolescents de moins de 18 ans](#), l'ARS Paca et l'ARS Corse ont mis en place un dispositif régional AJA, destiné aux patients âgés de 15 à 24 ans.

Le dispositif régional comprend trois organisations : [AJA Team](#) (Paca Est et Corse), [CAP AJA](#) (Paca Ouest et Corse) et [AJA AP-HM](#) (Paca Ouest et Corse), qui proposent un soutien aux établissements prenant en charge un AJA pour l'organisation de la double compétence cancérologique (adulte / pédiatrique) en RCP et un accompagnement spécifique en soins de support.

OBJECTIFS COMMUNS DES 3 ORGANISATIONS :

- > donner l'accès à des Réunions de Concertation Pluridisciplinaire (RCP) comprenant la double compétence adulte et pédiatrique
- > proposer des soins de support adaptés à ces jeunes patients, pour une meilleure qualité de vie
- > assurer le suivi des patients pendant toute leur prise en charge et après l'arrêt des traitements.

Chaque organisation est animée par une IDE coordonnatrice AJA

SES MISSIONS :

- > Recenser les patients AJA pris en charge dans les différents établissements de leur territoire,
- > Organiser la présentation des dossiers AJA en RCP à double compétence pédiatrique/adulte
- > Coordonner les différents intervenants du parcours de soins, y compris le suivi à long terme,
- > Effectuer a minima une évaluation psychologique et sociale, et d'orienter les patients vers les professionnels ressources (psychologue, assistante sociale...)
- > Informer et proposer des soins de support adaptés (soutien à la préservation de la fertilité, activité physique adaptée, nutrition, bien être...)
- > Assurer le lien avec les familles, les proches et les associations de patients,
- > Contribuer à la réinsertion scolaire ou professionnelle (notamment par le biais d'associations...)

Signaler un AJA

> [FICHE REGIONALE DE BONNES PRATIQUES - PRISE EN CHARGE DES AJA ATTEINTS DE CANCER](#)

Patients âgés de 18 à 24 ans :

Les établissements autorisés au traitement du cancer de Paca et Corse amenés à prendre en charge un jeune adulte

sont invités à **contacter l'une des organisations du dispositif AJA** dans le cadre de l'[instruction DGOS/R3/INCA/2016/177 du 30 mai 2016](#) relative à l'organisation régionale coordonnée en faveur de la prise en charge des adolescents et jeunes adultes atteints de cancer.

Pour les établissements situés en PACA Est :

Contacteur par téléphone ou mail* :

> **AJA Team** - Equipe mobile Tél. 04 92 03 93 26 / 06 58 17 40 49 (du lundi au vendredi de 9h à 15h) - aja-team@chu-nice.fr

Pour les établissements situés en PACA Ouest :

Contacteur par téléphone ou mail* :

> **CAP AJA** - Tél. : 06 14 27 84 63 (du lundi au vendredi, de 9h30 à 16h) - cap-aja@ipc.unicancer.fr
ou

> **AJA AP-HM** - Tél. 04 91 38 46 95 - aja@ap-hm.fr

Pour les établissements situés en Corse :

Contacteur par téléphone ou mail* l'une des trois organisations :

> **CAP AJA** - Tél. : 06 14 27 84 63 (du lundi au vendredi, de 9h30 à 16h) - cap-aja@ipc.unicancer.fr

> **AJA AP-HM** - Tél. 04 91 38 46 95 - aja@ap-hm.fr

> **AJA Team** - Equipe mobile - Tél. 04 92 03 93 26 / 06 58 17 40 49 (du lundi au vendredi de 9h à 15h) - aja-team@chu-nice.fr

Patients âgés de 15 à moins de 18 ans :

Les patients de moins de 18 ans de Paca et Corse doivent être pris en charge dans un établissement de Paca satisfaisant aux [critères d'agrément pour la pratique du traitement des cancers des enfants et adolescents de moins de 18 ans](#). Concernant la concertation pluridisciplinaire, **l'établissement soumet le dossier de chaque patient à la RCP interrégionale pédiatrique.**

Des [critères spécifiques ont ainsi été définis par l'INCa](#), venant compléter les critères d'agrément par pratique thérapeutique. Ces **critères sont applicables à tout établissement de santé autorisé pour le traitement du cancer** prenant en charge les patients de moins de 18 ans et répondant notamment à l'identification comme **centre spécialisé en cancérologie pédiatrique** ou **centre de référence en cancérologie pédiatrique** au sein du schéma régional d'organisation sanitaire.

** attention l'envoi de données patients nécessite l'utilisation d'une messagerie sécurisée de santé*

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES ORGANISATIONS RÉGIONALES ET ACCÈS À LA DOUBLE COMPÉTENCE :

Dernière mise à jour le 30 juin 2023

LE SAVIEZ-VOUS ?

> [Instruction relative à l'organisation régionale de la prise en charge des AJA \(2016, INCa\)](#)

AGENDA

06 JUIN

>07 JUIN

CENTRE EUROPÉEN D'ÉTUDE DU DIABÈTE - STRASBOURG

13e journée annuelle GO-AJA

